



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-septième session

8-11 mars 2016

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : programme de transformation
de la statistique officielle**

Programme de transformation de la statistique officielle

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, établi en application de la décision 2015/216 du Conseil économique et social, fournit un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de transformation de la statistique officielle et des activités connexes. Il traite essentiellement de l'organisation des conférences régionales, conformément aux conclusions formulées à l'issue de la conférence mondiale sur le programme de transformation qui s'est tenue en janvier 2015. Les modalités d'organisation de deux de ces conférences tenues récemment, l'une pour l'Afrique et l'autre pour les pays arabes, y sont exposées, ainsi que les dispositifs prévus pour mettre sur pied de futures conférences dans les autres régions.

Il est demandé à la Commission de statistique de donner des avis concernant l'établissement de modalités pratiques propres à faire progresser la mise en œuvre du programme de transformation de la statistique officielle aux niveaux national, régional et mondial dans le cadre d'une collaboration internationale, et les mesures à prendre pour promouvoir l'intégration, la modernisation et la transformation de la statistique officielle.

Les points à examiner par la Commission de statistique sont indiqués au paragraphe 36 de la section IV du présent rapport.

* E/CN.3/2016/1.



I. Introduction et généralités

1. Le programme de transformation vise à moderniser et à renforcer les systèmes statistiques mondiaux, régionaux et nationaux, quel que soit leur niveau de développement statistique, ainsi qu'à accroître leur capacité en vue de satisfaire avec plus d'efficacité aux exigences nouvelles et de gagner en souplesse dans les solutions apportées aux problèmes posés par la production de statistiques.

2. Depuis un certain nombre d'années, sous la direction de la Commission de statistique, les organisations de statistique débattent lors de leurs sessions, dans le cadre de forums dédiés à un sujet spécifique ou des travaux menés au titre de leur programme d'action, des moyens de trouver des solutions novatrices propres à répondre aux exigences et aux défis toujours plus nombreux associés à la statistique officielle.

3. Afin de synthétiser les idées issues de ces débats et de donner suite aux prescriptions du paragraphe i) de la décision 45/103 adoptée par la Commission de statistique à sa quarante-cinquième session en 2014 (voir E/2014/24, chap. I.B), un document de réflexion a été élaboré à l'appui du programme de transformation de la statistique officielle (voir à l'adresse suivante : http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/workshops/2015/NewYork/NY_D2.pdf). Une réunion mondiale de haut niveau, organisée par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) en janvier 2015 à New York, a fait office de forum de réflexion en permettant aux statisticiens en chef de formuler les grandes questions liées au programme de transformation et de les appréhender sur une base commune.

4. À sa quarante-sixième session, en 2015, la Commission de statistique a examiné le rapport du Secrétaire général sur la Conférence mondiale sur l'élaboration d'un programme de transformation de la statistique officielle (E/CN.3/2015/5) ainsi qu'un document de travail contenant les recommandations formulées à l'issue de la Conférence.

5. Les conclusions tirées à l'issue de la Conférence mondiale mettent l'accent sur les orientations stratégiques à prendre pour avancer sur la voie de la transformation des systèmes statistiques. Le programme de transformation affirme la nécessité d'abandonner la méthode compartimentée, utilisée traditionnellement pour produire des statistiques, et de favoriser la création d'une nouvelle architecture destinée à la collecte, au traitement et à la diffusion des données, qui repose sur un processus de production normalisé et une démarche statistique intégrée. À cette fin, il convient de mener de multiples activités de renforcement des capacités techniques et de direction, améliorer la coordination entre les organisations mondiales et régionales chargées de fournir appui et formation, et faire mieux connaître la valeur, le coût et les répercussions de la statistique officielle.

6. Le programme de transformation fait fond sur l'expérience acquise dans le cadre d'initiatives portant sur la modernisation et l'intégration de la statistique officielle, qui sont mises en œuvre aux échelles mondiale, régionale et nationale. Ces initiatives étant complémentaires du programme, les activités exécutées collectivement en vue de faciliter le fonctionnement des systèmes statistiques devraient en bénéficier et s'en trouver renforcées.

7. Dans le cadre de l'une de ces initiatives, le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle de la Commission économique pour l'Europe apporte une contribution très utile et reconnue par tous. Il joue un rôle spécifique qui consiste à établir des normes à l'appui du programme de modernisation à l'échelle mondiale, ce qui donne à ses membres la possibilité de faire partager leurs expériences et les résultats de leurs travaux. À des fins d'information, la Commission de statistique a été saisie du rapport du Groupe publié sous la cote E/CN.6/2016/5.

8. D'autres initiatives mettent également l'accent sur l'innovation, l'intégration et la transformation de la statistique officielle; il s'agit par exemple des activités menées dans le cadre de Vision 2020 du système statistique européen, par l'organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), et de celles relevant de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique qui fait partie de l'Agenda 2063. Des activités sont menées à l'appui de divers objectifs du programme de transformation dans le cadre d'autres initiatives et programmes bilatéraux, régionaux et multilatéraux tels que le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), le Groupe de travail mondial des Nations Unies sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, le projet d'optimisation des ressources lancé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales que coordonne l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le partenariat Open Data For Development, le Programme international pour la gestion des organismes statistiques de Statistique Canada et la collaboration mise en œuvre dans le cadre du mémorandum d'accord relatif à la coopération dans le domaine des activités statistiques, signé par l'Organisation des Nations Unies, le Fonds monétaire international (FMI) et les banques multilatérales de développement.

9. D'autres initiatives concernant la modernisation et l'intégration de la statistique officielle sont également signalées dans le document de travail qui sera présenté à la Commission de statistique.

II. Mise en œuvre du programme de transformation de la statistique officielle aux niveaux régional et national

10. Depuis la quarante-sixième session de la Commission de statistique en 2015, les travaux menés dans le cadre du programme de transformation ont consisté pour l'essentiel à organiser des consultations régionales concernant la stratégie à adopter pour améliorer le fonctionnement des systèmes statistiques nationaux et régionaux, à travailler avec les partenaires régionaux et à mettre à profit les forums et initiatives existant dans les régions.

11. À cet égard, la Division de statistique a élaboré, en collaboration avec Eurostat, un document de réflexion qui traite de l'organisation de conférences régionales et sous-régionales sur le programme de transformation de la statistique officielle, qui viendraient appuyer le programme de développement pour l'après-2015 et par lesquelles un processus consultatif serait mis en place dans les régions pour évaluer

les priorités régionales, sous-régionales et nationales et les besoins spécifiques à chaque région, s'agissant de la modernisation de leurs systèmes statistiques (voir http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/workshops/2015/gabon/Info/CN_TA_Gabon_FR.pdf). Ce document définit une approche qui doit permettre de prolonger à l'échelle régionale l'action menée dans le cadre du programme mondial de transformation de la statistique officielle; il est proposé d'organiser une série de conférences régionales qui pourraient mettre en évidence les synergies existant entre le programme mondial de transformation et les programmes régionaux et aboutir à l'élaboration de stratégies régionales de renforcement des systèmes statistiques nationaux.

12. Les conférences régionales visent à réunir les hauts responsables des organismes de statistique afin qu'ils échangent leurs vues, partagent les bonnes pratiques de transformation de la statistique mises en œuvre dans leur pays et fassent mieux connaître les initiatives qui existent dans leur région et au-delà. Elles constitueront des forums de haut niveau où les directeurs de la statistique détermineront les domaines thématiques dans lesquels il sera prioritaire d'entreprendre de transformer les systèmes statistiques. Ces domaines thématiques, définis dans le programme mondial de transformation, constitueront le point de départ des débats au sein des conférences régionales.

13. Ces domaines thématiques qui servent de base aux consultations régionales s'articulent autour des cinq composantes du programme de transformation définies lors de la Conférence mondiale.

Coordination entre les systèmes statistiques mondiaux, régionaux et nationaux

14. Pour renforcer et moderniser les systèmes statistiques mondiaux, régionaux et nationaux, il faut améliorer la coordination entre les niveaux international et régional de façon à élaborer des programmes de travail qui soient cohérents. En coordonnant l'élaboration ou la révision de recommandations méthodologiques, on facilite l'intégration des principes et des normes statistiques et l'utilisation courante de techniques, de méthodes et d'outils innovants, fondés sur une architecture commune. Une meilleure coordination contribue à réduire le coût que représentent pour les pays la collecte et la diffusion des données internationales. Le besoin de coordination est évident en matière d'harmonisation de la coopération technique mise en œuvre aux échelles mondiale et régionale avec les activités de formation menées dans les pays, ceci afin d'éviter les chevauchements. Compte tenu du rôle croissant que joue l'information géospatiale dans les systèmes d'information statistique modernes, il est fondamental que les statisticiens et les techniciens de l'information géospatiale collaborent plus étroitement et coordonnent leurs travaux. La coordination est nécessaire à l'intérieur même des systèmes nationaux afin que les statistiques fassent partie intégrante de la planification nationale; mise en œuvre efficacement au niveau institutionnel, elle facilite la création de mécanismes de coopération qui permettent l'application au sein desdits systèmes de normes statistiques de base et sont de nature à favoriser la mise en place de systèmes statistiques intégrés dans les pays.

Communication et sensibilisation

15. Les programmes de travail des organisations de statistique reposent sur des activités de communication et de sensibilisation visant à promouvoir la statistique officielle. L'image de marque qui lui est attachée fait de la statistique officielle un fournisseur de données à part et il est essentiel de communiquer efficacement sur sa valeur ajoutée et ses avantages comparatifs pour mobiliser ressources et appui. Les outils de communication actuels tels que les médias sociaux permettent de rendre la statistique officielle plus largement accessible et complètent les méthodes traditionnelles de diffusion. La sensibilisation et la communication contribuent à forger des partenariats et à instaurer une confiance mutuelle entre les différentes entités et parties prenantes.

Systèmes statistiques intégrés destinés à la collecte, au traitement et à la diffusion des données

16. La nécessité de transformer et de moderniser la statistique officielle incite les pays à créer des systèmes statistiques nationaux intégrés. Il faut pour cela renoncer à collecter et à produire des statistiques selon la méthode compartimentée traditionnelle qui consiste à charger chaque unité d'un ensemble unique de statistiques, ce qui suppose une transformation des mécanismes institutionnels et des méthodes de gouvernance. Une production intégrée doit reposer sur une organisation intégrée dans laquelle sont gérées des unités institutionnelles spécialisées qui offrent des services au niveau global dans les domaines des méthodes, de la collecte de données et de l'informatique. Les systèmes intégrés s'appuient sur des mécanismes de coordination nationaux qui facilitent l'utilisation, à l'échelle du système statistique national, de méthodes, d'outils et de technologies normalisés. Le processus de production intégré repose quant à lui sur des programmes de production de statistiques sur les ménages et les entreprises, qui visent à généraliser l'utilisation de questionnaires d'enquête harmonisés, de registres de population et d'entreprises centralisés, de catalogues centralisés de métadonnées pour la production desdites statistiques, le recours aux données administratives, ainsi que l'intégration novatrice de sources de données non traditionnelles.

Innovation et modernisation par la création d'une architecture statistique normalisée

17. La normalisation des processus de production statistique à l'intérieur des systèmes statistiques nationaux et d'un système à l'autre, par la mise en place d'une architecture statistique normalisée, est présentée comme une démarche modulaire qui doit permettre aux systèmes statistiques d'utiliser la technologie et les outils de dernière génération pour collecter, produire et diffuser des données. L'introduction progressive de normes génériques applicables aux structures et aux modes de fonctionnement intégrés et le bénéfice tiré de la puissance novatrice et transformationnelle de l'informatique permettent de renforcer les capacités de répondre aux nouvelles exigences en matière d'information d'un système statistique solide et flexible. La création de portails communs regroupant des données et des métadonnées nationales, l'intégration de normes relatives à l'échange de données et

de métadonnées statistiques (SDMX), l'utilisation de dispositifs portables pour la collecte des données, les outils de visualisation, l'introduction de la notion de données ouvertes et l'étude de pratiques telles que l'informatique en nuage au service de la statistique officielle sont quelques-uns des aspects du processus de modernisation de la production statistique.

Formation et renforcement des capacités

18. Afin de renforcer et de moderniser les systèmes statistiques nationaux, il est nécessaire d'accroître en continu les capacités statistiques pour s'adapter à la demande croissante de statistiques de qualité et y répondre de façon appropriée, dans un environnement technologique en constante évolution. Le renforcement des capacités comprend des cours destinés aux cadres sur la gestion du changement et la gestion de projets et des cours techniques destinés au personnel des services de statistique, y compris des possibilités de formation en ligne. En accroissant leurs compétences techniques et leurs connaissances de base, les responsables et les techniciens acquièrent les moyens de réorganiser et de restructurer les processus de production, tandis que le renforcement des compétences en matière d'encadrement permet de mener à bien la révision du cadre institutionnel et organisationnel de la statistique officielle, nécessaire à la mise en place d'un système moderne. Il faut, pour rendre plus performants les programmes de formation internationaux visant à renforcer les capacités statistiques, mieux coordonner l'appui fourni par les organisations partenaires bilatérales et multilatérales.

19. De nombreux facteurs incitent la communauté statistique mondiale à faire face aux défis et aux questions nouvelles de manière novatrice et à se détourner des modes de fonctionnement habituels. Le rapport du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable intitulé « A world that counts: mobilising the data revolution for sustainable development » (novembre 2014) définit le cadre propre à la poursuite d'une action consensuelle visant à la mise en œuvre d'une stratégie coordonnée qui doit donner aux services statistiques les moyens d'entreprendre la transformation et la modernisation de leurs systèmes de production. Il souligne que les organismes de statistique devront évoluer plus rapidement que dans le passé et s'adapter en permanence aux nouvelles demandes en remplaçant des processus de production onéreux et lourds par des dispositifs économes et intégrés incluant de nouvelles sources de données, s'appuyant dans une plus grande mesure sur les données émanant des autres administrations et s'attachant à fournir des données exploitables par l'homme et la machine, conformes aux systèmes d'information géospatiaux et disponibles dans des délais suffisamment brefs pour que leur cycle puisse coïncider avec le cycle décisionnel.

20. Le programme de transformation de la statistique officielle vise de façon ambitieuse à renforcer les systèmes statistiques nationaux, régionaux et mondiaux de façon à leur permettre de répondre avec plus d'efficacité et d'efficacités aux demandes croissantes de statistiques pertinentes, de qualité et à jour. Dans le cadre de ce vaste programme, il est crucial de moderniser la statistique officielle pour établir un système de suivi et de rapports solide et fiable concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, ce qui permettrait en outre aux services statistiques d'être mieux équipés pour produire les données qui serviront à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de

développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale). Les initiatives de transformation pourront s'appuyer sur les orientations du Groupe de haut niveau sur le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités pour le suivi du programme de développement pour l'après-2015, qui est chargé de définir une stratégie pour conduire la mise en œuvre des objectifs de développement durable, d'élaborer un plan d'action mondial pour le suivi des données de développement durable et de faire rapport sur la question, et de mettre en place un forum mondial de données sous l'égide de l'ONU.

21. En même temps que les organisations de statistique font face à un accroissement de la demande de données plus détaillées, de qualité et géoréférencées, elles subissent les effets de coupes budgétaires et de plus faibles taux de réponse à leurs instruments traditionnels de collecte de données. Il revient aux services statistiques de trouver comment faire face à la demande croissante de données avec des ressources inchangées, voire en baisse.

22. Les réalités d'un marché de l'information de plus en plus concurrentiel posent un problème aux fournisseurs de statistiques officielles et donnent une nouvelle dimension à l'innovation et à la modernisation dans ce domaine. De nouvelles sources de données aisément accessibles prolifèrent et entrent en concurrence avec les sources officielles, l'objectif étant de produire des statistiques plus rapidement et de se rapprocher d'une fourniture des données en temps réel. Il est donc indispensable de mettre au service de la statistique officielle de nouvelles sources de données non conventionnelles, telles que les mégadonnées, et de recourir plus largement aux sources administratives de données.

23. Parallèlement, compte tenu de l'émergence rapide et de la propagation de technologies novatrices, leur utilisation dans la collecte, le traitement et la diffusion de données est inévitable. Une série de nouvelles applications informatiques offrent la possibilité de produire des statistiques, par exemple au moyen de dispositifs mobiles en ce qui concerne la capture des données, d'outils de visualisation perfectionnés en ce qui concerne la diffusion et de nuages statistiques en ce qui concerne l'accès et le stockage.

24. Pour venir à bout de ces problèmes, les organisations de statistique doivent donc adopter une ligne de conduite novatrice en matière de stratégie et de programmes et repenser leur architecture. Il est attendu des conférences de statistique régionales sur le programme de transformation qu'elles contribuent à l'élaboration de feuilles de route indiquant comment parvenir à moderniser et à transformer les systèmes statistiques de telle sorte qu'ils fonctionnent de façon optimale dans le contexte spécifique à chaque région.

III. Progrès accomplis dans l'organisation des conférences régionales

25. Les conférences régionales sur le programme de transformation ont été conçues comme des forums de haut niveau destinés aux responsables des organismes de statistique. L'idée est de les organiser, dans la mesure du possible, dans le sillage d'autres manifestations et réunions régionales consacrées à la statistique.

26. En vue de la programmation et de la préparation de ces conférences régionales, une lettre, accompagnée du document de réflexion, a été adressée aux directeurs des commissions de statistique régionales pour leur présenter la proposition de lancement de telles conférences et leur demander de donner leur avis sur cette initiative et de coopérer le cas échéant à sa mise en œuvre en fournissant l'appui de la commission de statistique placée sous leur direction.

27. Les programmes de travail des conférences régionales s'appuient sur les principales composantes du programme mondial de transformation auxquelles ils associent des thèmes régionaux prioritaires, et s'inspirent d'initiatives lancées dans les régions. Ces conférences visent à promouvoir et à mettre en œuvre la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux et régionaux conformément au programme mondial de transformation. Elles ont été conçues dans l'intention de régler au niveau régional les problèmes prioritaires qui gravitent autour de la nécessité de renforcer les systèmes statistiques par l'amélioration de la coordination entre les programmes de statistique nationaux, régionaux et internationaux, d'adopter une vision commune, des objectifs opérationnels, une architecture statistique et des outils informatiques répondant aux principes et normes arrêtés au niveau international, de faire en sorte que les capacités soient renforcées dans le cadre de la coopération régionale et internationale et d'améliorer la communication et la sensibilisation.

28. Il est prévu que ces conférences se tiennent entre novembre 2015 et octobre 2016. Au moment de l'élaboration du présent rapport, la conférence africaine sur le programme de transformation de la statistique officielle se tenait à Libreville, les 21 et 22 novembre 2015, et la conférence arabe équivalente était provisoirement programmée du 10 au 12 février 2016, en un lieu à confirmer. Des consultations ont débuté en vue de planifier et de préparer l'organisation d'une conférence dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes proposée pour mai 2016, d'une conférence dans la région de l'Asie et du Pacifique proposée pour juin 2016 et d'une conférence concernant les pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase et de l'Asie centrale proposée pour septembre 2016.

Conférence africaine sur le programme de transformation de la statistique officielle

29. La Conférence africaine sur le programme de transformation de la statistique officielle, organisée en collaboration avec la Banque africaine de développement, Statistique Canada et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, avec l'appui de l'Union africaine, du Centre africain pour la statistique et d'Eurostat, a eu lieu à Libreville les 21 et 22 novembre 2015. Elle s'est tenue à la suite du onzième Symposium africain sur le développement de la statistique et de la session commune de la Commission africaine de statistique et du Comité des directeurs généraux des services nationaux de statistique. Les directeurs des organismes de statistique de 49 pays africains y ont participé et les statisticiens en chef, les hauts responsables des organisations internationales et régionales, les partenaires multilatéraux et bilatéraux et les autres parties intéressées y ont également été conviés, ce qui a représenté au total 80 participants.

30. Les participants à la Conférence africaine ont abordé la question de la demande croissante de statistiques de qualité, ont débattu du besoin de moderniser les systèmes statistiques nationaux, régionaux et internationaux en Afrique et ont cherché, à cette fin, à tirer parti des diverses initiatives d'intégration et de modernisation menées aux échelles internationale, régionale, sous-régionale et nationale. Il est attendu de la consultation sur le programme de transformation dans le contexte africain qu'elle préfigure la mise en œuvre de la feuille de route dudit programme au niveau mondial.

31. Le programme de la Conférence prévoyait l'organisation de quatre sessions de fond qui ont été articulées en réunions plénières et en groupes de discussion et ont couvert les cinq domaines thématiques du programme de transformation. Les directeurs des organismes de statistique des pays africains ont fait des exposés et des facilitateurs appartenant au personnel de ces organismes ont dirigé les interventions et animé les débats. La Conférence a offert une occasion de présenter les résultats et réalisations issus du programme international pour la gestion des organismes statistiques en Afrique dont la mise en œuvre par Statistique Canada arrivait à son terme et qui avait été conçu pour permettre le partage entre statisticiens des connaissances et des bonnes pratiques concernant les dispositifs institutionnels, la structure organisationnelle et la gestion des organismes de statistique nationaux.

32. Les conclusions formulées à l'issue de la Conférence seront communiquées à la Commission de statistique dans une note d'information.

Conférence arabe sur le programme de transformation

33. Les préparatifs sont en cours pour organiser la Conférence arabe sur le programme de transformation de la statistique officielle. Il est proposé que cette conférence ait lieu à Amman du 10 au 12 février 2016. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Division de statistique, avec l'appui éventuel des organisations régionales et des institutions statistiques, œuvrent conjointement à la tenue de cette réunion. Les directeurs des organismes de statistique de 22 pays devraient y participer et les statisticiens en chef des organisations internationales ainsi que les autres partenaires multilatéraux associés au développement de la statistique dans les pays arabes seront invités.

34. Il est prévu d'organiser la Conférence en cinq sessions, y compris une plénière et des groupes de discussion. Il sera demandé aux statisticiens en chef et aux experts des pays arabes de faire des exposés et d'animer les débats.

35. Les conclusions formulées à l'issue de la Conférence seront communiquées à la Commission de statistique dans une note d'information.

IV. Points à examiner

36. Il est demandé à la Commission d'exposer ses vues sur les points suivants :

a) Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de transformation aux fins de la modernisation et de l'intégration de la statistique officielle;

b) L'organisation de conférences régionales sur le programme de transformation comme moyen d'élaborer des feuilles de route régionales pour la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux, qui enrichiront et appuieront l'élaboration d'une stratégie mondiale et d'un plan d'action pour la mise en œuvre du programme de transformation;

c) Les résultats et les conclusions issus des deux récentes conférences régionales sur le programme de transformation tenues l'une pour l'Afrique, l'autre pour les pays arabes;

d) Le projet d'organiser des conférences similaires dans les autres régions;

e) L'élargissement des partenariats en vue de mobiliser un appui et des fonds qui serviront à mettre en place des activités favorisant la mise en œuvre du programme de transformation dans les organismes de statistique nationaux et les organisations de statistique régionales et sous-régionales.
